



APER
LA PLAISANCE
ÉCO-RESPONSABLE

La filière
de déconstruction
et de valorisation
des bateaux de plaisance
en fin de vie.



M62 2620 510 0004912 00027 M ● 000001

Déposé le 03.12.20

MAIRIE DE PORNIC
MONSIEUR JEAN-MICHEL BRARD
1 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
BP 1409
44210 PORNIC

Paris, le 3 décembre 2020

Monsieur le Maire,

La gestion des bateaux de plaisance en fin de vie ou abandonnés est une problématique à laquelle sont confrontées de nombreuses collectivités.

Bateaux-épaves au mouillage, envasés en rivière ou échoués au port, stockés sur un terrain privé ou public, bateaux ventouses sur les plages, abandonnés dans les chantiers navals... Vous avez certainement à l'esprit ces embarcations, généralement très abîmées, non réparables, qui constituent une pollution visuelle et parfois une problématique environnementale.

Créée par la Fédération des industries nautiques, **l'APER est l'éco-organisme officiel, en charge de la déconstruction, du recyclage et de la valorisation des bateaux de plaisance ou de sport en fin de vie** (arrêté du 21 février 2019 publié au Journal Officiel du 2 mars 2019), dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs (REP).

En à peine un an d'activité, **plus de 1000 bateaux ont déjà été déconstruits** et recyclés par l'APER, dans le strict respect de l'environnement et de la réglementation.

Le rôle de l'APER est d'accompagner pas à pas tout type de détenteur vers la déconstruction dans l'un de ses 24 centres agréés en France métropolitaine et DROM/COM. Ce service est entièrement gratuit, seul le transport vers le centre le plus proche reste à la charge du demandeur de la déconstruction.

Un de ces centres de déconstruction se trouve à moins de 70 km de votre commune. Vous en retrouverez la liste et la localisation sur notre site internet, rubrique « Filière ».

En tant que collectivité, vous pouvez vous-même faire appel à nos services. Plusieurs communes, ports et administrations ont déjà fait déconstruire des bateaux abandonnés sur le domaine public, grâce au dispositif de l'APER. Pour en connaître le mode opératoire, n'hésitez pas à nous contacter.

suite au verso ➡

Cette jeune filière, **unique au monde**, doit gagner en visibilité.

C'est pourquoi nous lançons cet automne une grande campagne d'information et de sensibilisation du grand public (presse quotidienne régionale, réseaux sociaux, digital) en associant les collectivités, les services décentralisés de l'Etat, les ports de plaisance et les professionnels du nautisme.

Nous vous invitons à associer votre commune à cette démarche pour informer et sensibiliser vos administrés sur l'existence de ce service gratuit et de proximité.

Sur simple demande, des kits de communication physiques (comprenant des affiches, des dépliants et un présentoir de comptoir) vous seront envoyés gratuitement. Pour les recevoir, il vous suffit de les commander sur notre site internet www.recyclermonbateau.fr (rubrique « Ressources »).

Dans cette rubrique, différents types de contenus (textes de présentation de la filière, photos, flyers, bannières digitales...) sont également disponibles en téléchargement pour vous aider à communiquer sur vos propres canaux : journal communal, réseaux sociaux, site internet...

Espérant pouvoir compter sur votre collaboration pour faire connaître notre filière au plus grand nombre et nous permettre de traiter le maximum de bateaux en fin de vie, l'équipe de l'APER se tient à votre disposition et à celle de vos services pour vous apporter toute précision utile.

Je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à cette démarche qui s'inscrit pleinement dans une optique d'économie circulaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.



Jean-Paul CHAPELEAU
Président